



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Madagascar

Question écrite n° 54923

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon soulignant l'importance d'une coopération culturelle forte et soutenue avec Madagascar, pays voisin dans la zone Océan indien, demande à M. le ministre des affaires étrangères quelles opérations peuvent être conduites, parallèlement à celles entreprises par les organisations non gouvernementales, pour faire en sorte que l'apprentissage du français par les écoliers malgaches soit favorisé. Il lui demande en outre si la distribution d'ouvrages scolaires ayant cessé d'être utilisés dans les établissements d'enseignement en France, et particulièrement à la Réunion, peut être assurée de manière annuelle et aussi étendue que possible. Il le remercie enfin de lui dire si un soutien spécifique pourrait également être apporté à ces écoliers démunis le plus souvent de toute fourniture scolaire.

Texte de la réponse

La demande d'apprentissage du français par les écoliers malgaches et leurs parents, déjà forte, s'est encore accrue ces dernières années, notamment par le développement de l'enseignement privé, en complément des efforts accomplis par l'Etat malgache avec le soutien de la coopération française. Ce soutien est actuellement concrétisé par la mise en oeuvre du projet « partenariat pour l'école à Madagascar » qui bénéficie d'un financement de 12 millions de francs au titre du fonds de solidarité prioritaire (ex-FAC). Dans ses composantes « enseignement primaire » et « enseignement secondaire et environnement francophones », ce projet appuie le développement du français comme vecteur de communication et langue d'enseignement et participe, fortement, à la requalification en français de 3 500 maîtres de l'enseignement primaire. L'appui de la Réunion à l'enseignement du et en français est souhaitable, compte tenu de l'ampleur de la tâche dans ce domaine. Cet appui devrait pouvoir porter prioritairement sur l'octroi de livres de bibliothèque, de dictionnaires, voire même de petites encyclopédies, ouvrages adaptés aux besoins de l'école malgache dans le contexte actuel. Les ouvrages d'enseignement du français, utilisés en dehors de Madagascar, ne semblent pas pouvoir s'adapter aux programmes et méthodes pédagogiques utilisés, domaines qui d'ailleurs bénéficient actuellement du soutien actif du ministère des affaires étrangères, soutien qu'il est prévu de prolonger à moyen terme.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54923

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2000, page 6917

Réponse publiée le : 26 février 2001, page 1223